



**Raison Sociale** : SARL Atelier du Bois.31 bis rue du Bignon - 44840 Les Sorinières  
**SIRET** : 380 447 912 000 29 / **N° Activité** : 52 44 03 802 44  
**Tel** : 02 52 20 34 01 - **Mail** : [contact@ab-lesateliers.fr](mailto:contact@ab-lesateliers.fr)

**Centre de Formation Professionnelle**  
**Métiers du bois, du mobilier et de la décoration**

## **Programme de Formation** **Tapissier-Couturier d'Ameublement**

### **Objectifs de la formation :**

↳ Acquérir les connaissances théoriques et compétences techniques permettant de devenir tapissier- couturier d'ameublement

↳ Préparer à la certification CCP3 de Tapissier-couturier d'ameublement enregistré au RNCP 36245-BC03

*Agrément du 03 juin 2022 valable au 10 juillet 2027. Certification professionnelle délivrée par le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion.*

*Lien à consulter : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36245/>*

### **Public visé :**

Tout public

Accessibilité personnes en situation de handicap, nous consulter

### **Pré-requis nécessaires à l'entrée en formation :**

- > Lire, écrire, compter (pas de diplôme exigé)
- > Avoir des notions Word et/ou Powerpoint
- > Dextérité manuelle et bonne condition physique
- > Goût pour le travail du tissu et de la décoration
- > Sens de l'esthétique, du contact relationnel
- > Curiosité, polyvalence et adaptabilité
- > Patience, persévérance, minutie
- > Projet professionnel confirmé dans le milieu de l'artisanat

### **Conditions d'accès et tarifs :**

- Candidature par mail : CV et lettre de motivation. Possibilité de joindre book de réalisations manuelles ou artisanales
- Entretien individuel
- Formation éligible au CPF. Possibilité de financement selon situation individuelle, et professionnelle : OPCO, France Travail, Transitions PRO
- Conditions tarifaires : à partir de 1800€ jusqu'à 4930€ pour le coût pédagogique

### **Durée et organisation :**

- > Durée totale du parcours : 90 heures
- > Rythme hebdomadaire : 30 heures, en présentiel
- > Groupe de 6 stagiaires
- > Lieu de formation : AB Les Ateliers aux Sorinières

# BLOC 3 de Compétences – Installer et poser des éléments décoratifs sur chantier

**Durée : 90 heures**

## Objectifs pédagogiques :

- Utiliser en sécurité des outillages électroportatifs, pneumatiques, et outils manuels dédiés à l'installation et à la pose d'éléments décoratifs sur chantier
- Installer des décors de fenêtres et accessoires sur chantier
- Poser des tentures murales sur chantier

## Objectifs opérationnels :

### A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le matériel, les outils et leur utilisation
- Utiliser le matériel, les outils en fonction des types de chantier
- Nommer les différents supports muraux
- Lister les différentes possibilités de tringles, de mécanismes et de fournisseurs
- Prendre des côtes pour réaliser un métrage et un chiffrage de rideaux
- Préparer l'approvisionnement de son chantier
- Déposer des éléments décoratifs, accessoires, décors muraux
- Repérer l'implantation des fixations
- Percer des supports muraux et positionner les fixations murales
- Installer la tringlerie et ses accessoires
- Installer les systèmes de motorisation des décors de fenêtres
- Régler des mécanismes de tringlerie et stores
- Préparer un support mural pour la pose de décors
- Découper et agraffer des baguettes, un molleton sur support mural
- Fixer un carton à angléser
- Tendre et agraffer une tenture murale
- Réaliser des finitions de collage
- Installer des tentures flottantes
- Assurer la maintenance préventive et l'entretien de 1<sup>er</sup> niveau des outillages utilisés

---

## Modalités d'évaluation :

- ✓ Suivi des progressions via le livret ECF tout au long du parcours de formation
- ✓ Suivi des stages pratiques en entreprise : formalisation des objectifs de stage, bilan des stages par le stagiaire, le tuteur de stage et le responsable du centre
- ✓ Organisation des évaluations finales dans le cadre des examens du Titre Professionnel\* de Tapissier-couturier d'ameublement, auprès d'un jury habilité, composé de 2 professionnels :
  - 1 mise en situation professionnelle
  - 1 questionnaire professionnel
  - 1 entretien final

- ✓ Organisation des évaluations finales dans le cadre des examens des CCP\* de Tapissier-couturier d'ameublement, auprès d'un jury habilité, composé de 2 professionnels :
- 1 mise en situation professionnelle
- 1 questionnaire professionnel

*\*Conformément au RE et REAC du RNCP 36245*

**Validation de la formation :**

- ▶ Certificat de Compétences Professionnelles de Tapissier-couturier d'ameublement (CCP)
- ▶ Attestation de fin de formation